

# CNM UNSLL FFLDIS

Par François Wurmser

Le monde est une jungle. On pourrait croire que le monde du monocycle est plus simple, mais ce n'est pas le cas. « Il y a une fédé dans le monocycle ? » « Pourquoi la fédé s'appelle CNM ? » « Nan, mais on n'est pas une vraie fédé, si ? » « Pourquoi on nous parle de l'Union Nationale Sportive Léo Lagrange ? »

L'objectif de cet article, c'est de clarifier l'organisation du monocycle en France. Qui est qui, qui fait quoi, et sous la responsabilité de qui ? Avec quels objectifs et quelles valeurs ?

### C'est quoi une fédération sportive ?

Il existe deux types de fédérations sportives reconnues par l'état français. Les plus connues sont les fédérations délégataires, à qui l'état confie la responsabilité de l'encadrement d'un sport dans le pays (Fédération française de football, de judo, de basket, etc.). Il existe également plusieurs fédérations affinitaires qui sont par essence multi-sports et dotées généralement d'objectifs éducatifs.

### L'Union Nationale Sportive Léo Lagrange

Nous avons rejoint l'Union Nationale Sportive Léo Lagrange en 2010. Cette fédération sportive fait partie d'un grand mouvement d'éducation populaire, la Fédération Léo Lagrange. Elle a pour objectifs principaux l'accès au sport pour tous et l'éducation par le sport. Elle a également pour mission l'accompagnement de sports émergents et c'est dans ce cadre qu'elle nous accueille en son sein. Sa présidente, Françoise Bouvier, nous en parle plus longuement dans le premier encadré.

### Un peu d'histoire

Ce que les monocyclistes français appellent « Fédération » était au départ une simple association Loi 1901. À l'époque, elle avait pris pour nom « Fédération France Monocycliste », un nom qui cherche à montrer qu'on est une fédération, mais qui n'est pas le nom le plus logique, car celui-ci est réservé aux fédérations reconnues par l'état. C'est de cette première association qu'est née la Coupe de France de Monocycle en 2004 et les premières bases de rassemblement des clubs et des pratiquants.

### La Commission Nationale Monocycle

Pour suivre ces sports émergents, l'Union Sportive forme des Commissions Nationales d'Activités, chargés de l'encadrement d'un sport en particulier. La Commission Nationale Monocycle est l'une d'entre elle et elle est donc chargée de l'organisation du monocycle en France. Cela veut dire le développement par différents axes (formation, organisation d'événements compétitifs et non compétitifs, développements des clubs notamment par le support aux nouveaux clubs, développement réglementaire, etc.). La CNM est composée d'un Président, d'un référent technique et de cinq à six autres membres monocyclistes. Elle est aussi accompagnée de deux élus du comité directeur de l'Union Sportive, et surtout d'une Cadre Technique Nationale, c'est-à-dire une spécialiste du sport qui nous guide dans nos décisions et notre organisation. Myriam

Chomaz qui s'occupe de nous suivre en ce moment nous en parle dans le deuxième encadré.

Le sport en général est organisé par cycle de quatre ans, d'olympiade en olympiade. Les axes de développements des quatre prochaines années sont donc en cours de décision actuellement, notamment via le sondage que la CNM a initié au début de l'année 2017.

Dans le monocycle, il y a beaucoup de disciplines différentes, alors depuis quelques années, nous avons créé des groupes chargés de travailler sur ces disciplines en particulier, ce sont les comités sportifs !

L'objectif des comités sportifs est d'encadrer et de développer un groupe de disciplines monocyclistes. Ils sont également responsables des épreuves associées lors de la CFM.